## Principes de stage d'échange avec le domaine de l'enfance

**Organisation :**

Dans l'intention, les meilleurs moments pour faire un stage d'échange sont :

En 1ère année, de février à mai

En 2ème année, de février à mai

Aucun stage ne doit être prévu en 3ème année d'apprentissage

La rocade double est fortement souhaitée, à laquelle il ne sera pas dérogé, sauf exception rare. C'est au formateur d'initier la recherche du stage, conjointement avec le cadre concerné et avec l'apprenti concerné.

**Principes :**

La durée du stage est en principe de quatre mois

Des objectifs sont définis par les formateurs pour que le stage soit efficient

Chaque apprenti en variante généraliste doit effectuer un stage dans le domaine du handicap durant sa formation pratique

Les horaires proposés aux apprentis sont ceux du lieu de stage en respectant le contrat d'apprentissage

Une attestation est remise à la fin du stage

La prestation de l’apprenti durant le stage fait l’objet d’une évaluation

La signature d'une convention de stage est impérative

Durant le stage, les obligations scolaires sont maintenues, de même que le droit aux vacances, la couverture d’assurances et le salaire.

## Canevas d'évaluation du stage domaine de l'enfance, p. 1/3



***Disponible sous*** [***www.ortra-neuchatel.ch***](http://www.ortra-neuchatel.ch)

Objectifs lors du stage dans le domaine de l'enfance

*À la fin du stage, l’apprenti-e sera capable…*

**e2 : Organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

**e3 : Entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

**e4 : Accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

## 5.2 Canevas d'évaluation du stage domaine de l'enfance, p. 2/3

**f2 : Participer à la planification de prestations favorisant l’éducation et le développement**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

**f3 : Suggérer et mettre en oeuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

**f4 : Participer à l’analyse et à l’évaluation des prestations d’éducation et de développement**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

## 5.2 Canevas d'évaluation du stage domaine de l'enfance, p. 3/3

**Objectif personnel de l'apprenti :**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

**Objectif personnel de l'apprenti :**

Validation/Observations dépendant de l’objectif

Autres observations sur les compétences sociales et personnelles de l’apprenti :

(Autonomie, sens des responsabilités, discrétion, empathie, capacité de stimuler le développement, etc…)

Adresse du lieu de Formation :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date et signature de la personne évaluant l’apprenti :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_